



# IZON

la **G**azette municipale

AVRIL 2021 - N°1

CRISE SANITAIRE  
**Izon sur le pont**

page **12**

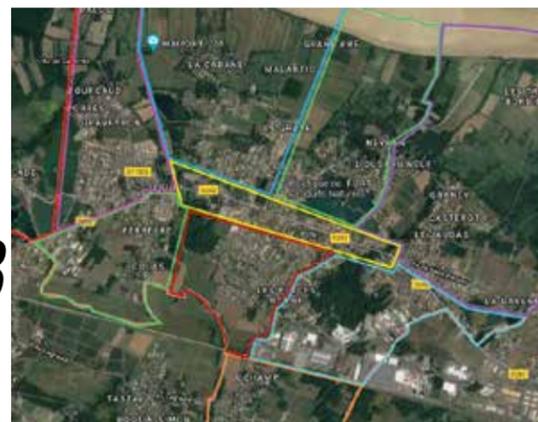
Démocratie et  
**participation  
citoyenne**

page **8**



ACTUALITÉ  
page 6

DOSSIER  
page 8



CADRE DE VIE  
page 10



COVID 19  
page 12

PRATIQUE  
page 14



HISTOIRE  
page 16



SOCIAL  
page 15

TRIBUNES LIBRES  
page 18

AGENDA  
page 20

# Le temps du renouveau

L'aveu est toujours salutaire. Ces neuf premiers mois de mandat ont été éreintants. Le contexte sanitaire et son cortège de conséquences accaparent l'action publique et nous obligent à une agilité de tous les instants. Je veux ici rendre hommage aux agents qui, par leur engagement, dans des conditions très difficiles, ont su faire évoluer leur mission pour assurer la continuité des services rendus à la population - auprès des familles et des enfants en particulier. Sans cette capacité d'adaptation, nous n'y arriverions pas. Puissent respect et gratitude être partagés par tous.

L'épidémie de Covid-19 bouleverse nos prévisions, nos vies, nos libertés. Elle est écrasante. Après le temps de la sidération et des efforts quotidiens est venu celui, plus pernicieux, de la frustration. Patience, moral et optimisme sont mis à mal. C'est bien normal. « Ensemble, Vivons Izon » était une signature en même temps qu'une promesse. Par la force des événements, cette promesse est à ce jour impossible à réaliser. Demain sera meilleur. Soyez assurés que nous sommes à l'ouvrage, pour préparer le temps du renouveau.

Ces derniers mois, chacun d'entre nous a pu mesurer combien la vie associative manque, combien il est délicieux de se retrouver autour d'une bonne table, de débattre, de s'embrasser, d'aller faire la fête ou de sortir le soir. Positivons : lorsque le retour à la normale viendra, ces moments seront vécus de manière encore plus intense. Cette perspective, dans l'attente d'une vaccination générale de la population, nous l'avons préparée. Nous continuons d'espérer que le top départ de ces instants heureux, une fois ce nouveau confinement passé, pourra être donné le vendredi 28 mai sur la nouvelle place du marché. Évidemment, rien n'est moins sûr.

En période difficile, il est toujours bon de s'accrocher à des valeurs salvatrices. L'altruisme en est une et les Izonnais n'en manquent pas. Aller faire les courses pour les personnes les plus fragiles, prendre des nouvelles d'une personne isolée, confectionner des boîtes de cadeaux pour les familles les plus démunies, donner des masques, soutenir nos commerçants et artisans, livrer le pain ou des paniers gourmands à nos aînés, tisser des liens entre peuples et générations, tenir une permanence des Restos du cœur, etc. Oui, Izon a du cœur !

En période difficile, il est bon aussi de se souvenir d'où l'on vient et de rendre hommage à ceux qui ont servi la commune avec dévouement et humilité. Michel Léonard, élu au conseil municipal durant quarante-deux ans, est de ceux-là. Hommage et respect, Monsieur ! Vous avez tant à nous apprendre.

En période difficile, enfin, il est bon d'apprécier la beauté du lieu où l'on habite - a fortiori « vu du ciel<sup>(1)</sup> ». Pour ce magnifique lever du jour à la une de notre nouvelle Gazette, nous remercions Christophe Correy de sa générosité<sup>(2)</sup>. Regardez bien la photo : un cœur s'y dessine...

Bonne découverte et prenez grand soin de vous !

M. de launay

Laurent DE LAUNAY

## RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

**MAIRIE D'IZON**  
207, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 33450 IZON  
Tél. : 05 57 55 45 46  
Mail : contact@izon.fr  
Site : www.izon.fr

• **HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

• **PERMANENCES :**  
Vos élus vous accueillent chaque samedi de 9h00 à 12h00

• **ASTREINTE :**  
Un numéro est à votre disposition les soirs et week-end pour les urgences : 06 60 53 12 53

**BIBLIOTHEQUE**  
Votre bibliothèque municipale continue à vous accueillir, sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00. Contact : bibliotheque@izon.fr ou 05 57 55 49 68.

**IZON, LA GAZETTE**  
Publication gratuite éditée par la Ville d'Izon en 2800 exemplaires.  
Directeur de la publication : Laurent de Launay  
Adjointe au maire, déléguée à la Communication : Audrey Combiar  
Couverture : ©Christophe Correy Photographe  
Photos : ©Ville d'Izon - ©Rivière Environnement - ©Dominique Garçin Geoffroy - ©iStock.  
Réalisation : Seppa, 05 57 30 09 10  
Courriel : contact@izon.fr  
Tél.: 05 57 55 45 46

1 - Spéciale dédicace à l'attention de Gaël Trochel, poète et musicien izonnais dont le dernier album, « Vu du ciel », inspiré par la nature izonnaise, est sorti le 20 mars dernier. Contact : gael.trochel@sfr.fr

2- Pour un petit aperçu du talent de Christophe Correy, voir sa page Facebook. Contact : allfortof@gmail.com

# Se souvenir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va

Au cours des derniers mois, la Municipalité a engagé une démarche de **refonte de l'identité visuelle d'Izon**.

Cette nouvelle identité devait refléter une **vision moderne du patrimoine historique izonnais**. Ainsi le nouveau logo s'appuie sur plusieurs éléments représentatifs et marquants de la commune. Il a été pensé comme un **trait d'union entre la tradition et la modernité du territoire**.

Des réunions thématiques ont permis de lister puis de sélectionner les **symboles forts et les atouts de notre commune**. Une étude pointue du niveau de détail des divers éléments du logo a été menée, pour optimiser la lisibilité tout en conservant les spécificités du blason d'origine.

Cette signature graphique va permettre une **homogénéité et une cohérence de la communication visuelle**. Elle accompagnera l'ensemble des supports de communication (documents officiels, publications, affichages, site Internet, réseaux...).



## Nouveau logo : l'utilisation du blason historique

Le nouveau logo, élément central de la nouvelle identité visuelle d'Izon s'appuie, sans le remplacer, sur le blason historique de notre ville.



**Quatre éléments constituent ce blason** : l'église, la tour, la vigne et la gabarre.

Chacun a une symbolique particulière et **retrace l'histoire d'Izon**.

La **chapelle** fait référence à l'église Saint-Martin d'Izon, église catholique romane du XI<sup>e</sup> siècle.

La **tour** représente la période féodale et le château des seigneurs d'Anglade.

La **vigne**, parfois soulignée de deux épis de blé, symbolise l'aide, l'abondance et la fertilité. Izon a longtemps été une commune agricole et maraîchère.

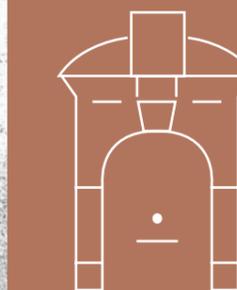
Enfin, la **gabarre** rappelle l'activité portuaire séculaire d'Izon, sur les flots de la Dordogne.

Notre réflexion s'est donc appuyée sur ces fondamentaux d'histoire souvent méconnus, pour créer le socle de la nouvelle identité visuelle.

Chacun des éléments du blason historique a donc été affirmé, revisité et modernisé pour la conception du nouveau logo.



Petit clin d'œil historique et patrimonial, une gravure de la porte de l'ancien château d'Anglade, réalisée par Léo Drouyn (1816-1896), architecte, dessinateur, graveur français et natif d'Izon, a servi de support à la modernisation de l'ancienne illustration du bâtiment.



## Une typographie élégante et minimaliste



L'écriture « IZON » a été réfléchi comme le reflet d'une véritable identité de marque. Un équilibre géométrique s'inscrit dans la typographie retenue, accentuant le « O » pour en faire un élément central, lequel peut même, à l'envi, intégrer le logo. Le cercle soutenant les quatre éléments est symbole d'union et de fraternité.

Il rappelle aussi le bouclier du blason, lequel protège celles et ceux qui sont réunis en son sein.

## La signature « Bien dans ma nature »

Bien dans ma nature —

Enfin, la signature du précédent logo « **Bien dans ma nature** » a été conservée, car elle constitue un élément identitaire pour les Izonnais, attachés à l'esprit rural et dynamique de notre commune, qui en fait une ville où il fait bon vivre. Notre patrimoine naturel est et doit rester une fierté. Il nous revient de le préserver, de le valoriser.

## Une identité vivante, de multiples déclinaisons possibles



## Interview Karine LONGAIVE, Directrice Générale des services



### Pouvez-vous partager avec nous votre parcours ?

Originaire de Normandie, après un cursus universitaire et une courte expérience dans le secteur privé, j'ai

intégré la fonction publique territoriale en 1991 sur un poste de direction générale d'un Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable et d'assainissement, qui a évolué ensuite en Communauté de Communes (les premières de France). Arrivée en Gironde en 1995, j'ai eu l'opportunité et le plaisir de travailler sur des postes de DGS dans plusieurs collectivités du Libournais, Les Eglisottes et Chalaures, Vayres puis sur la Métropole de Bordeaux à Carbon-Blanc. Travailler pour le service public est un engagement dont je suis fière, qui prend tout son sens quand il s'agit de développer des projets qui répondent aux évolutions sociétales et améliorent le service rendu à la population.

### Pourquoi avoir choisi Izon ?

J'ai rapidement adhéré au projet proposé par l'équipe conduite par Laurent de Launay qui s'appuie sur une vision nouvelle de ce que peut

être la gestion d'une ville périurbaine nourrie de projets innovants et structurants. Certes, le contexte sanitaire, économique et social, que nul ne pouvait prévoir, est extrêmement contraignant. Mais il s'agit d'un nouveau et beau challenge !

### Quel est le rôle d'un DGS ?

Le DGS est en quelque sorte un chef d'orchestre dont le rôle est de participer à la mise en œuvre du projet politique porté par les élus, de coordonner, de manager et de faire évoluer les services municipaux. Placé sous l'autorité directe du Maire, il organise la déclinaison des projets sur la durée du mandat et coordonne les différents dossiers en optimisant leur faisabilité administrative, technique et financière. Cela suppose de travailler en concertation avec les différents maillons de la chaîne, de la façon la plus transverse et participative possible.

### Quelles sont vos premières impressions ?

Dans toute prise de poste, il y a nécessairement une période d'observation, d'écoute et de diagnostic sur l'organisation de la collectivité, ses moyens et les projets immédiats. Le contexte de mon arrivée était un peu particulier car à Izon, fait surprenant, il n'y avait plus de DGS depuis près d'un an. Il a donc fallu commencer par mettre du lien, de l'échange, de la confiance

et de la technicité entre les services. L'accueil a été très positif. Même si la crise sanitaire empêche de déployer tous les projets envisagés de façon optimale, j'ai immédiatement pu constater la volonté de l'ensemble des services municipaux d'être présents, de s'adapter et de répondre aux besoins de la population. En particulier, les efforts produits par les agents pour renforcer le protocole sanitaire au sein des écoles et assurer la continuité pédagogique méritent d'être salués.

### Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Ils sont multiples au niveau de la collectivité en termes d'organisation, d'évolution des services, de mise en œuvre et de déploiement des projets portés par l'équipe municipale. Compte tenu de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire, il y a également des enjeux transverses à travailler avec les communes voisines et avec la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI). L'objectif est de travailler en concertation avec les élus, les acteurs locaux et les services municipaux, de produire des efforts dans le même sens au nom de notre intérêt commun. En lien avec le projet politique, je souhaite avant tout impulser un nouvel élan aux services publics municipaux afin de donner tout son sens au « bien vivre à Izon ».

## Jumelage : deux villes sœurs pour Izon



Après la seconde guerre mondiale, des jumelages entre villes françaises et allemandes ont été mis en place pour favoriser la paix et la réconciliation.

Au fil des années, les jumelages se sont développés à travers le continent dans la perspective d'une Europe fondée sur la citoyenneté.

Reposant en partie sur les échanges de jeunes, de clubs sportifs et sur des actions culturelles les jumelages permettent aux citoyens de découvrir le mode de vie de leurs voisins, de débattre de problèmes qui les concernent et de découvrir de nouvelles cultures et langues.

Le 27 Janvier dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la création de deux jumelages pour Izon.

Le premier avec la petite ville espagnole de **Cervera del Rio Alhama**, située dans la province de la Rioja en dessous du Pays basque espagnol ; Le second avec la ville allemande de **Diemelstadt**, située dans le nord du Land de la Hesse.

Pour que ces jumelages puissent exister de façon durable, un appel à candidatures sera prochainement lancé pour la constitution du **Comité de jumelage**. Rassemblant élus et Izonnais désireux de participer à l'animation

des partenariats, ce Comité en assurera la gestion et aura pour mission de veiller à la bonne marche des échanges, des initiatives et des projets.

Nul doute que ces jumelages permettront aux Izonnais de s'ouvrir sur l'Europe par des échanges culturels, sportifs et amicaux avec les citoyens de ces deux villes sœurs.

**A BIENTÔT, HASTA PRONTO, BIS BALD !**

Le site de **Borgés**, à proximité de la mairie, accueillait jusqu'en 2019 une école de musique ainsi que les services techniques municipaux. Aujourd'hui, ces services ont été déplacés et les bâtiments demeurent vacants. Il serait dommage de ne pas profiter de cet emplacement exceptionnel pour **dynamiser le centre-bourg**. Notre projet est d'y installer un pôle d'économie sociale, circulaire et solidaire, tout à la fois tourné vers le soutien aux habitants,

## Appel à manifestation d'intérêt : Création d'un pôle d'économie sociale, circulaire et solidaire sur le site de Borgés



## Espace Natura 2000 Palus d'Izon et de Saint Loubès



Le site Natura 2000 Palus de Saint-Loubès et d'Izon est désormais animé par l'agence MTD - Environnement au cœur des territoires, mandatée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde.

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ou simplement bénéficier d'informations relatives à la richesse des

Palus de Saint-Loubès et d'Izon, votre nouveau contact est désormais Monsieur François LEGER, chargé d'étude en écologie.



FRANCOIS.LEGER@MTDA.FR OU 06 79 93 98 54  
PALUS-ST-LOUBES-IZON.N2000.FR/  
WWW.FACEBOOK.COM/PALUSSSTLOUBESIZON



## Aux arbres Izonnais !

Fin décembre, la municipalité a convié les amoureux des arbres, de la forêt, de la biodiversité et du jardinage à un **premier chantier participatif** sur l'allée des Pavillons.

Petits et grands ont pu se joindre à nos agents des espaces verts et aux élus pour découvrir une méthode innovante de plantation.

L'objectif de ce chantier participatif était de

planter **deux mini-forêts denses, à croissance rapide** et ce, exclusivement avec des **espèces locales**, en s'appuyant sur la méthode du **botaniste japonais, Akira Miyawaki**.

**Les effets attendus d'une mini-forêt sont multiples** : constitution d'un petit îlot de fraîcheur, amélioration paysagère du cadre de vie et de la qualité de l'air, contribution à la captation du carbone, hébergement de la biodiversité, augmentation des populations de pollinisateurs, etc.

Plusieurs autres mini-forêts ont été plantées sur notre commune aux abords de la zone commerçante de l'ancien Diagonal, avenue du général de Gaulle et à la pointe de Portès.

**D'autres chantiers participatifs de ce type suivront.** Alors, n'hésitez pas à vous joindre à ce projet, à planter et partager sur le sens, la portée et les prochaines étapes de l'opération « Aux arbres Izonnais ! »

## Des nouvelles de nos abeilles

Cet été, Izon a accueilli avec joie, en application d'une convention conclue entre la commune et deux apiculteurs locaux, une première douzaine de ruches.

Installées sur un **site Natura 2000**, ces petites travailleuses **profitent d'une flore et d'une faune exceptionnelles** et cette diversité biologique garantit un environnement sain et équilibré, indispensable à leur bien-être.

Ce sera bientôt une soixantaine de ruches qu'Alexandre et Jérémy, nos deux amis apiculteurs passionnés, ont installées à Izon. D'ici quelques mois, d'autres viendront agrandir le rucher, avec de nouvelles espèces d'abeilles plus rares, qui ont malheureusement tendance à disparaître.

2021 devrait permettre à nos passionnés de récolter du **miel d'acacias, de ronces ainsi que du miel polyfloral**.

Pour vous permettre de découvrir le miel izonnais, Alexandre et Jérémy proposent depuis le début de l'année, aux particuliers comme aux entreprises, **de parrainer une ou plusieurs ruches**.

Parrainer une ruche c'est bénéficier d'un suivi annuel de l'évolution des abeilles, accéder aux actualités et voir ainsi vivre la colonie, participer à des journées portes ouvertes et recevoir des photos et des vidéos du rucher. Cerise sur le gâteau, vous recevrez des pots de miel personnalisés de votre ruche.

la transition écologique, la création et les liens intergénérationnels.

Pour assurer la pérennité de l'ensemble des espaces du site, ce projet est mis en œuvre à travers une démarche partenariale, spécialement auprès du secteur associatif.

Un appel à manifestation des intérêts à destination des partenaires potentiels, publics

ou privés, est ainsi lancé pour y conduire les activités suivantes :

- Recyclerie et/ou friperie solidaire ;
- Atelier artisanal partagé / espace de coworking ;
- Création audiovisuelle ;
- Café associatif ;

**Les abeilles sont de véritables sentinelles de l'environnement.** Les préserver et les protéger c'est participer au **maintien de notre écosystème et de la biodiversité**.



RENSEIGNEMENT ET PARRAINAGE :  
**LE BERGER DES ABEILLES/LES ABEILLES D'IZON**  
TÉL : 06.60.52.50.73 / 07.68.40.50.57  
LEBERGERDESABEILLES.FR  
API@LEBERGERDESABEILLES.FR

- Jardins partagés ;
- Épicerie solidaire / logement de secours.

Les entités souhaitant se porter candidates devront constituer un dossier détaillant leur projet.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



# Démocratie et participation citoyenne

## Et si vous partagiez vos idées ?

C'est une conviction exprimée au cours de la dernière campagne électorale : faire les choses « Ensemble » est devenue une nécessité démocratique. Les Izonnais qui le souhaitent doivent pouvoir se réapproprier la chose publique et recouvrer, au-delà des seules élections, leur capacité d'agir. C'est la raison pour laquelle des espaces de participation citoyenne ont été mis en place.

Chacun doit avoir la possibilité de **partager son avis sur les projets municipaux structurants**. L'objectif est d'impliquer toutes les parties prenantes de la commune pour identifier les sujets à traiter en priorité et construire, ensemble, les réponses à apporter, qu'elles concernent la vie de la cité dans sa globalité ou la vie d'un quartier en particulier.

Le Conseil municipal a donc récemment délibéré afin d'acter la création de Comités de quartier et de Commissions extra-municipales, outils précieux de participation citoyenne. L'appel à candidatures, ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, permettra de désigner les membres de ces instances.

## CRÉATION DE DIX COMITÉS DE QUARTIERS



**La participation citoyenne est une véritable ambition de la Municipalité.** La création de Comités de quartier s'inscrit dans cette démarche. Le périmètre géographique des Comités de quartier a été fixé par le Conseil municipal et ce sont **dix quartiers** qui ont ainsi été délimités :

Les Comités, qui travailleront **en toute indépendance**, seront avant tout des **lieux d'information, d'écoute, de débats et d'expression** sur des questions d'amélioration du cadre de vie. Ils permettront à l'ensemble des citoyens de prendre connaissance du fonctionnement de la commune et des actions entreprises par la municipalité.

Ils pourront initier des projets d'aménagement, d'animation, des actions environnementales, solidaires ou encore culturelles permettant de **créer du lien entre les habitants**, en fonction de leurs besoins et en liaison avec les actions municipales et associatives.

Ces comités participeront aux réflexions sur l'avenir du quartier en formulant des recommandations qui seront ensuite transmises et étudiées au sein des Commissions municipales.

Ils constitueront **un espace innovant de dialogue et de démocratie participative**, permettant ainsi la concertation et la formulation de propositions en vue de l'amélioration du « bien vivre à Izon ». La Municipalité apportera une réponse motivée à toutes les suggestions ou questions émises par les membres référents.

**Les réunions des Comités seront publiques et ouvertes à tous les habitants du quartier**, lesquels pourront participer librement à l'ensemble des travaux. Elles auront lieu au moins **deux fois par an** sur la propre initiative du Comité ou à la demande de la commune, pour consultation sur des projets d'aménagements généraux ou d'équipements publics ayant un impact sur le quotidien du quartier.

L'animation de chaque Comité sera effectuée par un bureau composé d'un collège de

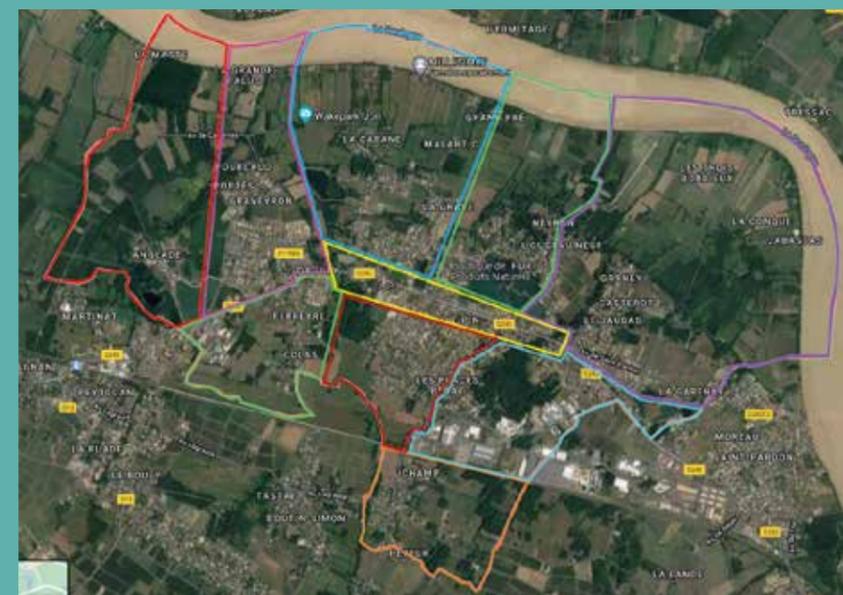
quatre citoyens résidant ou exerçant une activité dans le quartier, ainsi que d'un collège constitué de trois élus.

**Les membres citoyens seront désignés après candidature adressée au Maire** et un tirage au sort pourra avoir lieu dans l'hypothèse où le nombre de personnes intéressées pour s'investir serait supérieur à quatre. Chacune des réunions fera l'objet d'un ordre du jour précis et d'un compte-rendu afin que la communication des travaux des Comités aux habitants puisse être rendue publique.

En cas de besoin, toute personne qualifiée pourra être invitée aux réunions, afin d'éclairer l'avis et de parfaire l'information des membres du Comité.

### CES QUARTIERS SONT LES SUIVANTS :

- Quartier délimité en rouge : ANGLADE/PALUS OUEST
- Quartier délimité en rose : LE MOULIN/PORTÈS/ GRAVEYRON/FOURCAUD/AVENUE DE CAVERNES
- Quartier délimité en bleu foncé : ANCIENS COMBATTANTS/ GALERIE/GABAUDS/MALARTIC/LA PLAGNE/LA CABANNE
- Quartier délimité en vert clair : DROUYN/LA GRAVE/ PEY-GUILHEM/PAVILLONS/HONDEYRE/FURT/LE CLAIR
- Quartier délimité en violet : CARREAU/PONT DU BOIS/LOUS-TEAUNEUF/NEYRAN/GRANEY/JAUGAS/VOIE ROMAINE/PALUS EST
- Quartier délimité en bleu clair : ANGLUMEAU/DE LATTRE DE TASSIGNY/ST PARDON
- Quartier délimité en orange : HAMEAU D'UCHAMP/ LA VERGNE/PEYFUR
- Quartier délimité en rouge : ECOLES/LES MAURES/PLACE DU PIN/PLACES DU ROY/MAISON SEULE/AVENUE D'UCHAMP
- Quartier délimité en vert clair : LA LANDOTTE/FERREYRE/ COLAS/DAGUEY
- Quartier délimité en jaune : LE BOURG/DE GAULLE/ LE MAINE



## CRÉATION DES PREMIÈRES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Les Commissions extra-municipales ont vocation à réunir élus, techniciens et habitants afin de **travailler de manière concertée sur des projets structurants de la vie communale**. Ces Commissions seront établies en fonction des projets de la collectivité.

Dans ce cadre, afin d'encourager le développement de la participation citoyenne, le Conseil municipal a récemment voté la création de **trois premières Commissions extra-municipales**, portant sur les thèmes suivants :

- **La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;**
- **La revitalisation du centre-bourg ;**
- **La valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental.**

Ces instances consultatives permettront aux citoyens d'être informés, d'entretenir un dialogue de **proximité** avec les élus, de mesurer le champ du possible, de faire des propositions et d'émettre des avis sur les thématiques abordées. L'objectif est d'**enrichir le processus décisionnel de la Municipalité** en permettant aux élus d'intégrer l'avis des ha-

bitants pour compléter leurs choix et affiner leurs initiatives.

Ces commissions pourront ainsi :

- Être un laboratoire d'idées ;
- Faire émerger des projets et des initiatives locales ;
- Décider et organiser des actions collectives sur le territoire ;
- Être un espace de dialogue, de débat, de proposition, de formulation d'avis ;
- Être un lieu d'échange, de clarification, d'explication avec les élus et entre les habitants ;
- Favoriser et encourager la citoyenneté.

Chaque Commission sera composée, après **appel à candidatures**, de vingt membres au maximum, résidant à Izon. Un tirage au sort sera réalisé dans l'hypothèse où le nombre de candidatures se trouverait être supérieur à vingt. La participation aux Commissions extra-municipales est volontaire, gratuite et bénévole. Un élu référent sera désigné dans chaque Commission afin de soutenir et d'ani-

mer leurs travaux. Une charte viendra préciser leurs modalités de fonctionnement.

Les Commissions extra-municipales sont également ouvertes :

- aux associations qui agissent et sont impliquées dans la vie locale de la commune ;
- aux acteurs économiques d'Izon (artisans, commerçants, industriels, etc.), qu'ils résident ou non à Izon.

En fonction des sujets traités, des intervenants, experts ou invités, pourront être sollicités par le référent de chaque Commission afin d'éclairer les débats. En outre, les Commissions pourront s'appuyer sur des réunions publiques d'information, complétant ainsi cette démarche participative.

Gageons que la création de ces instances, véritables rouages démocratiques, constituera une aide précieuse pour les élus municipaux. Elle permettra la participation des citoyens qui trouveront là une occasion de s'exprimer. Le préalable à toute action partagée est le débat citoyen.

### APPEL À CANDIDATURES

Si vous souhaitez vous engager pour votre quartier ou au sein d'une commission extra-municipale, inscrivez-vous dès aujourd'hui !

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Pour faire acte de candidature, vous devez - soit remplir le formulaire qui a été joint à la présente Gazette et nous l'envoyer ou le déposer en mairie, soit vous inscrire via le site internet de la mairie. Par la suite, nous prendrons directement contact avec vous. Les dates des premières réunions dépendront évidemment du contexte sanitaire. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.



### CONSULTATION CITOYENNE

Une consultation citoyenne sur la revitalisation du centre-bourg est ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Pour cela, un questionnaire a été mis en ligne sur le site internet de la mairie. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Cette consultation doit être la plus représentative possible de vos attentes - toutes générations confondues. Elle servira de point de départ aux travaux de la commission extra-municipale dédiée à ce sujet - un sujet majeur pour le « bien vivre à Izon ».

# Travaux de sécurisation des voiries



en état du tapis bi-couche. Il en sera de même, par exemple, chemin du Glaugelas, rue de Carreau ou encore rue de la Cabane, des secteurs tout particulièrement abîmés.

Dans le même temps, le curage des fossés a été réalisé à plusieurs endroits stratégiques : chemin du Glaugelas, avenue de Caverne, rue du Port, chemin de la Plagne, rue de la Cabane, une section de la rue de la Lande, impasse du Camp Américain, impasse Crayssac, une portion du Canterane, impasse Sarvice, rue du Port et route d'Anglade. Coût de cette première campagne de curage : 40 000 euros. Nous renouvelerons cet effort budgétaire cet été. Compte tenu de notre situation géographique qui nous expose, il est en effet essentiel de tout faire pour prévenir la réalisation du risque inondation à Izon. Il y a beaucoup à faire.

Souvent attendus quand ils ne sont pas réclamés avec force par les habitants, les travaux de voirie représentent un poste de dépenses très coûteux pour la collectivité. Tous ne pouvant être réalisés en même temps, il est toujours utile de s'arrêter sur quelques-uns des « gros » travaux qui ont été ou vont être entrepris. Les choix de la municipalité ne sont pas arbitraires. Ils tiennent compte de nos moyens financiers et sont toujours dictés par l'intérêt général.

Cette année, la priorité a été donnée à l'entrée Sud de la commune, route communale en très mauvais état, de plus en plus fréquentée en raison de sa jonction avec la N89 et très dangereuse pour tous, automobilistes, riverains, piétons, cyclistes. Les travaux entrepris sur la route de Saint-Sulpice et les hauts de l'avenue d'Uchamp permettront une réfection complète du tapis roulant.

Dans le même temps, toujours sur même secteur, des caméras de vidéoprotection seront installées, l'éclairage public sera revu, des trottoirs et des nouveaux passages piétons seront réalisés afin de sécuriser les déplacements doux, tout particulièrement pour les enfants qui rejoignent les différents ramassages scolaires. En outre, après consultation des riverains, l'installation d'une ou plusieurs chicanes(s) sera expérimentée.

Enfin, toujours sur ce secteur, l'ensemble des fossés sera restructuré pour assurer un meilleur écoulement des eaux de pluie. Coût total du chantier sur cette entrée Sud de la commune : 300 000 euros.

Ailleurs, d'autres travaux plus ponctuels ont eu ou auront lieu afin de restaurer ou de maintenir la qualité de nos réseaux viaires et pluviaux. C'est le cas sur l'avenue des Prades, où a débuté la remise

Parallèlement, deux clapets anti-retour nécessitaient d'urgence l'intervention de nos agents. Ces clapets, dont le rôle est de bloquer la montée des eaux vers les terres, sont des outils essentiels dans la limitation des conséquences des crues de la Dordogne. Nos agents ont pu procéder aux réparations d'un clapet sur le ruisseau de la Hondeyre, et remplacer celui des Prades (17 000 euros).

Suite aux récentes inondations du début février 2021, nos agents des services techniques ont été à pied d'œuvre afin de limiter la montée des eaux, sécuriser et protéger l'ensemble de la commune. Des opérations de pompage des eaux ont dû être réalisées, notamment impasse Crayssac et rue des Gabauds, et des tranchées ont dû être creusées au niveau du lotissement du Bordieu de Daguy afin d'évacuer les débordements du Canterane. Mille mercis à eux.



## AUTOUR DES LACS

Programme plus léger mais essentiel à l'amélioration du cadre de vie, des bancs et tables en bois, fabriqués au sein de l'ESAT La Ballastière à Libourne, ont récemment été installés autour des lacs. Certains contempleront un beau paysage en silence, d'autres en profiteront pour lire leur « canard », passer un agréable moment entre amis ou pour pique-niquer. Merci de prendre grand soin des lieux avec civisme – et le civisme se transmet.



## RECYCLAGE DES MASQUES JETABLES

**TRÈS BELLE INITIATIVE CITOYENNE PORTÉE PAR L'ASSOCIATION « LES ÉCHOS LUDIQUES » : DES RÉCUPÉRATEURS DE MASQUES JETABLES ONT ÉTÉ MIS À LA DISPOSITION DES IZONNAIS EN VUE DE LEUR RECYCLAGE. CES MASQUES DEVIENDRONT DU FIL POUR TEXTILE TECHNIQUE, GRÂCE À L'INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ SOLUTION RECYCLAGE 33. VOUS TROUVEREZ CES RÉCUPÉRATEURS DE MASQUES EN MAIRIE ET AUX ÉCOLES. À UTILISER SANS MODÉRATION ! PAR AILLEURS, DE SON CÔTÉ, LA MUNICIPALITÉ A FOURNI UN LOT DE 600 MASQUES JETABLES FFP1 AUX ÉCOLES POUR LES ENFANTS QUI OUBLIENT PARFOIS DE PRENDRE LE LEUR OU ENCORE QUAND, AU COURS DE LA JOURNÉE, LES MASQUES SE CASSENT OU SONT ÉGARÉS.**

# Renforcement de la vidéoprotection

La commune d'Izon s'est dotée d'un **système de vidéoprotection**, afin de compléter la présence sur le terrain des agents de la police municipale. Progressivement, le parc de vidéoprotection s'est porté à **27 caméras** sur plusieurs sites stratégiques. L'objectif de ce projet est de compléter ces installations par une nouvelle phase de travaux, visant à l'installation de **9 caméras supplémentaires sur 4 sites**.

Le premier site est le **parking des écoles de la commune**. Les écoles maternelle et élémentaire font l'objet depuis quelques mois de dégradations et de vols par effraction. Il s'agira

donc de sécuriser l'accès par la route à ces structures, et ainsi compléter la présence des agents de police municipale aux entrées et aux sorties des classes par une surveillance vidéo 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le deuxième site est le **rond-point d'Uchamp**, un des axes non surveillés à ce jour. Quotidiennement, ce sont près de 2 300 véhicules qui l'empruntent. La pose de caméras à **lecture de plaque d'immatriculation** permettra de compléter les caméras identiques sur l'ensemble du territoire communal, et ainsi de s'assurer d'un suivi quasi-exhaustif de

l'ensemble des véhicules circulant ou ayant circulé sur la commune.

Le troisième site est le **stade de la Naude**, qui accueille de nombreux visiteurs tout au long de l'année pour les compétitions sportives notamment. Quotidiennement, ce point voit passer plus de 1 300 véhicules par jour.

Le quatrième site est le **site de Portès**, site régulièrement touché par des dégradations du fait de son ouverture au public. L'installation d'une caméra permettra de prévenir, sinon de tracer les différentes dégradations observées sur les lieux.

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : DES PIÈGES DISTRIBUÉS GRATUITEMENT



Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a **aucun prédateur naturel**. Non seulement sa **piqûre est dangereuse pour l'homme**, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment d'abeilles, est susceptible d'entraîner des **dégâts importants sur la biodiversité locale**.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement à **piéger les femelles fondatrices** (celles qui vont construire un nouveau nid) pendant leur période de forte circulation.

La commune a récemment adhéré au Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de la Gironde, acteur de la lutte contre le frelon asiatique et a fait l'acquisition de **400 pièges japonais** à frelon ainsi que d'appâts, lesquels seront **distribués aux Izonnais**. Si vous disposez d'un jardin et souhaitez vous procurer un piège, **n'hésitez pas à contacter l'accueil de votre mairie pour fixer un rendez-vous de retrait**.

En complément de cette action municipale, **des pièges simples peuvent être réalisés à partir**

**d'une bouteille** en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir. Lorsque des frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

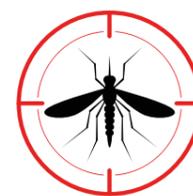
Pour permettre aux insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous d'environ 5mm peuvent être réalisés.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- Un quart de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**
- Un demi-volume de **bière**
- Un quart de volume de **vin blanc** (qui repousse les abeilles)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres, en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

Il devra être rechargé en appât tous les 15 jours environ.



## LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES

De nombreux secteurs de la commune présentent des étendues d'eau importantes, propices au développement du moustique. Mais une simple coupelle d'eau oubliée sur une terrasse permet également à cet insecte de se développer rapidement.

Il est donc utile de rappeler que **la lutte contre les moustiques est l'affaire de tous**.

**La Municipalité a budgété pour l'année 2021 l'acquisition de plusieurs bornes anti-moustiques écologiques** qui seront placées à différents endroits publics stratégiques. Ces bornes de démositication sont sans danger pour l'homme ou pour les écosystèmes.

Dans le même temps, une campagne de traitement des fossés et sites d'eaux stagnantes

de la commune a débuté afin de limiter la prolifération de ces nuisibles. C'est une première pour Izon.

Par ailleurs, des **actions de prévention** peuvent facilement être mises en œuvre pour réduire la prolifération de cet insecte. Pour mémoire, toute eau stagnante, même de très petite étendue, peut constituer un gîte larvaire générateur de très nombreux moustiques (une femelle pond en moyenne 750 œufs durant ses deux mois de vie).

Voici quelques recommandations à suivre pour supprimer les sites de développement des larves et vous protéger des piqûres de moustiques.

### Les mesures de prévention :

- Éliminer les eaux stagnantes : en vidant régulièrement les soucoupes, vases, seaux, arrosoirs, etc ;

- Vérifier le bon écoulement des gouttières ;
- Recouvrir les citernes, fûts et toutes les réserves d'eau ;
- Fabriquer un piège ;
- Installer des nichoirs à hirondelles ou à chauves-souris ;
- Utilisez des barrières naturelles : sprays cutanés, ventilateurs, moustiquaires, plantes anti-moustiques posées au bord des fenêtres (citronnelle, mélisse, thym citron...) ;

### Le piège à moustiques artisanal :

Nous vous invitons à construire votre propre piège à moustiques. De nombreuses astuces sont disponibles sur Internet ; en voici une disponible à cette adresse : <https://www.comment-economiser.fr/piege-a-moustiques-fait-maison.html>

# Focus sur la Brasserie de l'Ormeau

**Les habitués de la Brasserie de l'Ormeau connaissent la qualité de la cuisine de Franck, le dynamisme et la gentillesse de Sandra.**

**Fatigués et déçus mais loin d'être abattus, nos restaurateurs font le point sur cette année et se projettent avec espoir et enthousiasme sur l'avenir.**

**Dès la réouverture, le menu comme toujours alléchant, n'attendra plus que de nombreux « gourmets-gourmands » pour être partagé. Rencontre...**

## Comment vivez-vous la situation actuelle ?

2020 a marqué notre troisième année sur Izon - nous avons ouvert le restaurant le 13 décembre 2017 - et nous étions parvenus à fidéliser notre clientèle et étions très satisfaits du démarrage de l'année 2020. La COVID a tout remis en cause.

Pour le premier confinement, nous avons eu quatre heures pour nous préparer à la fermeture. Avec ce que cela implique au niveau des événements programmés, de nos salariées et surtout de la gestion des stocks. Nous avons eu beaucoup de pertes.

Quand on est habitué à travailler 50 heures par semaine, six jours sur sept et que du jour au lendemain, on se retrouve enfermé chez soi, c'est terrible. Les journées sont longues, on tourne en rond et évidemment cela mine le moral et la santé.

## Vous bénéficiez d'aides de l'État ?

Bien sûr, mais ces aides couvrent tout juste les charges fixes. Nous avons dû mettre nos deux salariées en chômage partiel et n'avons pu nous verser de salaire depuis le mois d'octobre dernier.

Le décalage dans le temps dans le versement des aides est également problématique. Celles-ci ne nous sont versées que bien après le prélèvement de nos charges. Cela nous met forcément dans une situation délicate auprès des banques. En outre, la plupart des fournisseurs n'en tiennent pas compte et continuent à prélever chaque mois alors que nous n'avons aucune rentrée financière.

Toutefois, nous ne nous plaignons pas. Pour certains restaurateurs, c'est bien pire encore. En particulier ceux qui ont ouvert courant 2020.

## Trouvez-vous les décisions gouvernementales adaptées à la situation sanitaire ?

Le sentiment que nous avons, c'est que notre profession est stigmatisée. Alors même qu'il n'y a pas de cluster avéré dans les restaurants et que les restaurateurs ont vraiment tout fait pour protéger leurs clients et leurs salariés.

Nous avons pourtant été extrêmement scrupuleux sur le respect des normes et protocoles sanitaires. Gels, masques, distanciation (nous avons retiré huit couverts pour préserver la sécurité de nos clients dans les meilleures conditions).

Ce que nous aurions souhaité, c'est que l'on nous permette de rester ouverts au moins les midis, en particulier pour servir les professionnels qui continuent à travailler. Cela nous permettrait de tenir le coup.

## Avez-vous envisagé l'alternative de la vente à emporter ?

Nous avons essayé pendant quelques semaines de faire de la vente à emporter. Mais cela n'était pas rentable et ne couvrait même pas les charges comme l'eau et l'électricité, d'autant qu'il y avait des frais supplémentaires liés au concept, tels que les contenants, les couverts, les serviettes, etc.

Et malheureusement, il y a forcément une perte de qualité par rapport au service sur place, car les clients doivent réchauffer leurs repas chez eux et cela nous faisait mal au cœur par rapport à la qualité habituelle de nos plats.

## Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous attendons avec impatience de pouvoir reprendre notre activité. Nos clients nous manquent, le contact, le rythme, l'adrénaline. Notre métier, c'est notre passion.

Nous travaillons sur une nouvelle carte, avec des produits français, locaux, comme c'était déjà le cas, mais avec de nouveaux plats encore plus gastronomiques. Nous envisageons également de proposer des tapas pour nos clients qui apprécieront, compte tenu du contexte, de passer des moments conviviaux.

RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CORONAVIRUS ET LA SITUATION EN FRANCE SUR LE SITE INTERNET DU GOUVERNEMENT :

[WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS).

UN NUMÉRO VERT RÉPOND EN PERMANENCE À VOS QUESTIONS : 0 800 130 000 (APPEL GRATUIT, 24H/24 ET 7J/7).

## Accès à la Vaccination

Votre commune se mobilise pour l'accès aux vaccins.

En accord avec les directives gouvernementales, la vaccination contre la COVID 19 est accessible aux personnes de 70 ans et plus.

Pour faciliter l'accès aux vaccins des izonnais, nous pouvons compter sur la mobilisation de tous les acteurs de notre commune.

Vous voulez vous faire vacciner ? Prenez contact avec votre médecin traitant, ou appelez directement l'une de nos deux pharmacies (Bourg : 05 57 74 80 81, Principale : 05 57 74 86 65).

Pour toute question supplémentaire ou pour signaler un proche dans le besoin, appelez la mairie au 05 57 55 45 46. Ensemble, prenons soin les uns des autres.

## CovidPsy33 : accompagnement psychologique gratuit pour tous

La plateforme téléphonique « COVIDPSY33 », propose un accompagnement psychologique gratuit pour l'ensemble de la population girondine : particuliers, professionnels libéraux, professionnels d'établissements sociaux et médico sociaux ou intervenants d'aide à domicile.

**Un numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) est accessible du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 : 0 800 71 08 90.**

## Intergizon

En cette période exceptionnelle, la solidarité est essentielle. Or, il est des personnes pour qui l'isolement est encore plus difficile : nos aînés en maison de retraite.

Vos élus, menés par Virginie Vidoretta, conseillère municipale en charge de l'intergénérationnel, ont mis en place dès le premier confinement de mars 2020, un réseau de solidarité autour de l'EHPAD d'Izon « Les Jardins de Jeanne ».

En adressant régulièrement aux résidents des dessins, des photos, des lettres, des poèmes, des chansons, des vidéos, des recettes de cuisine, des sourires, Virginie est parvenue à fédérer un groupe d'Izonnais désireux de maintenir le lien avec nos aînés.

Opération gagnant-gagnant pour tous, car les résidents sont enchantés et impatients et le plaisir de participer aux prochains défis gagne les familles.

Vous souhaitez vous joindre à ce cercle solidaire et intergénérationnel ? Contactez Mme Virginie Vidoretta à : [intergizon@gmail.com](mailto:intergizon@gmail.com)

## Conséquences sur la vie et les finances municipales

La pandémie que nous traversons depuis maintenant de longs mois a mis à mal nombre des actions et projets personnels, associatifs, économiques et communaux. D'abord à l'arrêt, nous nous sommes tous relevés et nous avons vu se développer, tout autour de nous, **solidarité et entraide**.

Dès le début de la crise, vos élus, qu'ils soient issus de la nouvelle municipalité ou du précédent mandat, ont multiplié les initiatives et mobilisé de nombreuses ressources, en complément de l'action de l'Etat, pour **protéger les Izonnais, maintenir les services publics et soutenir les tissus économiques et associatifs locaux**.

Cette crise a produit un **choc violent sur les finances des collectivités locales** et Izon ne fait pas exception. La gestion financière de l'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. **Il nous faudra du temps et beaucoup d'imagination pour relever ce nouveau défi.**

**27 548€**



Surcoût des achats de produits d'entretien, produits de désinfection, gel hydro alcoolique, masques de mars à décembre 2020

**5 514€**



Surcoût des achats de thermomètres, visières, écran de protection, mobilier

**97 000€**



Pertes de recettes sur la restauration scolaire et les crèches, l'accueil périscolaire, le désherbage des livres de la bibliothèque, les ateliers informatiques

**40 675€**



Surcoût en charges de personnel de septembre à décembre 2020

## Nouvelle aide CALI pour les Pro

Des **aides financières directes** peuvent être versées aux structures durement touchées par les fermetures administratives, telles que l'aide au paiement du loyer, **l'aide à la trésorerie ou l'aide à la digitalisation**.

Pour en savoir plus : [www.lacali.fr/actualites-de-la-cali/economie-locale-le-plan-de-soutien-cali](http://www.lacali.fr/actualites-de-la-cali/economie-locale-le-plan-de-soutien-cali)

## Aides aux commerçants pour l'accès au développement du e-commerce

La Région Nouvelle-Aquitaine encourage les commerçants, producteurs et artisans à **développer leur activité grâce au numérique**. Deux systèmes sont mis en place pour les y aider :

### Le chèque e-commerce :

Cette aide (d'un montant compris entre 1000€ et 5000€) vise à permettre l'amélioration du développement commercial, de la relation client par le numérique afin **d'optimiser la combinaison du e-commerce et de l'espace physique de vente**. L'échéance est fixée au 30 juin 2021.

### Accès facilité aux plateformes de e-commerce :

Les plateformes de e-commerce permettent aux entreprises de démultiplier leur visibilité et leurs opportunités de vente.

La Région a ainsi négocié auprès de l'ensemble des places de marché françaises, des **conditions tarifaires améliorées et une offre d'accompagnement** à l'utilisation de leurs outils pour les entreprises néo-aquitaines.

Vous êtes artisan, commerçant, producteur et vous souhaitez vendre vos produits en ligne et bénéficier de conseils et d'accompagnement ? Rendez-vous sur le site « Entreprises en Nouvelle Aquitaine »

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/commerçants-artistes-producteurs-un-acces-la-vente-en-ligne-facilite>

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/>



## 3919 Violences conjugales

Une femme sur dix est victime de violences conjugales, une femme est tuée tous les trois jours par son conjoint ou ex-conjoint. La Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) a dénombré pas moins de 100 000 appels depuis janvier 2020, dont 50 000 durant le confinement, un chiffre en hausse de 20 %. La crise sanitaire a rappelé, s'il le fallait, l'importance du 3919.

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés, le 3919 est un numéro gratuit et anonyme disponible de 9h00 à 22h00, du lundi au vendredi et de 9h00 à 18h00 les samedis, dimanches et jours fériés. Ce numéro national garantit une écoute, une information, et en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

+ Victime ou témoin de violence ?  
Appelez le 3919.

## Plateforme « 1 jeune, 1 solution »

Inaugurée dans le cadre de France Relance le 19 novembre 2020, la plateforme « 1 jeune 1 solution » met en relation les entreprises avec des jeunes cherchant un emploi, une formation ou une mission.

L'objectif est de faciliter les recherches autour de fonctions simples : « je trouve un emploi », « je trouve une formation », « je trouve un accompagnement », « je participe à un événement » et « je m'engage ».

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions, peuvent se rendre dans la Mission Locale de leur territoire. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel. Plus de 20 000 offres d'emploi sourcées par HYPERLINK «<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>» Pôle Emploi sont accessibles et plus de 250 événements sont proposés aux jeunes, en ligne. Une fonctionnalité permet également à chaque jeune d'être rappelé par la Mission Locale la plus proche de chez lui.

Les entreprises peuvent déposer une offre d'emploi, mais également s'informer sur les différentes aides mises en place pour favoriser le recrutement des moins de 26 ans.

+ Mission Locale du Libournais - 189 avenue Foch - 33500 Libourne - 05 57 51 71 27 - [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr), [www.missionlocale-libournais.org](http://www.missionlocale-libournais.org) & page Facebook Mission Locale du Libournais.

## Service Cali Habitat : Aide à la rénovation énergétique

La rénovation énergétique des logements est une priorité pour La Cali qui a mis en place depuis 2013 le "Programme Habitat Durable".

Vous pouvez bénéficier de ce programme si vous souhaitez par exemple, isoler votre logement, changer de système de chauffage, adapter votre logement au vieillissement ou encore réaliser de gros travaux sur un logement vacant ou très dégradé. Quels que soient votre projet et vos revenus, une équipe d'experts vous accompagne à chaque étape de la rénovation de votre logement.

+ Rendez-vous sur le site internet [habitatdurable.lacali.fr](http://habitatdurable.lacali.fr), contactez le 05 24 24 22 31 ou envoyez vos coordonnées à [habitatdurable@lacali.fr](mailto:habitatdurable@lacali.fr).

## PLIE du Libournais

+ 189 Avenue du Maréchal Foch  
33500 Libourne  
Tel : 05 57 51 56 67  
[www.plielibournais.fr](http://www.plielibournais.fr)  
• Pépinière d'entreprises : 230 Avenue d'Uchamp, 33450 Izon  
Tel : 05 57 23 21 46

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Libournais est un service d'accompagnement à l'emploi. Il coordonne les compétences disponibles sur son territoire et mobilise les entreprises locales dans le but de participer à l'insertion durable dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. Des permanences vous sont proposées à la pépinière d'entreprises du Mascaret à Izon. Afin de bénéficier d'un appui et de conseils dans vos démarches pour trouver un emploi ou une formation, n'hésitez pas à contacter le PLIE du Libournais.

## Cali Bus

Le réseau CALIBUS dessert gratuitement depuis le 2 septembre 2019 la totalité du territoire de la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI). Il est constitué de 4 lignes urbaines, 5 lignes régulières périurbaines, d'une navette centre-ville et d'une navette « plage » qui dessert la plage des Dagueys le dimanche en période estivale. Il est complété par un service de transport à la demande et un service de transport pour les personnes à mobilité réduite.

+ [www.calibus.fr](http://www.calibus.fr)

## Smicval

Les pôles de recyclages sont accessibles sans rendez-vous du lundi au jeudi et sur rendez-vous les vendredis et samedis.

+ Pour réserver un créneau, il convient de s'inscrire sur le lien suivant : [www.smicval.fr/plateforme-de-prise-de-rendez-vous](http://www.smicval.fr/plateforme-de-prise-de-rendez-vous)



## INFO-RETRAITE.FR

Le service des retraites de l'État et les autres régimes de retraite obligatoires, ont créé pour tous les assurés le « compte personnel retraite ». Cet espace en ligne vous permet d'en savoir plus sur vos droits à la retraite, quel que soit votre statut, actuel ou passé : fonctionnaire, indépendant, demandeur d'emploi, salarié du privé, etc. Il offre aussi des services spécifiques aux personnes déjà retraitées.

Après avoir ouvert votre compte personnel retraite, vous pourrez, à tout moment, consulter et télécharger votre relevé de situation individuel, votre estimation indicative globale (ou estimation retraite), accéder à des outils de simulation et d'évaluation, demander la rectification de votre carrière, en cas de constatation d'anomalies.

Plus généralement, le site [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr) est un centre de ressources en ligne sur le fonctionnement du système de retraite (règles de cotisation, conséquences des arrêts de travail, aides pour les plus modestes...). Il fait aussi le point sur des situations particulières : handicap, stages en entreprise, travail intérimaire, séjour à l'étranger...

+ N'hésitez pas à créer votre compte sur le site internet [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

# Social

## CCAS

Le CCAS d'Izon vous reçoit sur rendez-vous en mairie, le mardi matin de 9h00 à 12h30. (Prise de RDV auprès de l'accueil de la Mairie 05 57 55 45 46 ou par email : [ccas@izon.fr](mailto:ccas@izon.fr)).



## MA COMMUNE MA SANTÉ aide pour une meilleure mutuelle

Votre mairie vous permet de contribuer à l'amélioration de votre pouvoir d'achat, par la maîtrise de vos dépenses en matière de mutuelle santé. Le CCAS, en partenariat avec l'association ACTIOM, propose une complémentaire santé accessible à tous les Izonnais.

Pour cela des permanences en mairie, gratuites et dédiées à la recherche d'une meilleure couverture santé mutuelle, sont régulièrement proposées par

**Ma Commune Ma Santé.**

Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous les : 21 mai et 24 juin, en matinée. Pour d'autres dates, n'hésitez pas à contacter directement Mme Lauriac.

+ Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Lauriac Pascale au 06 35 78 58 58.

## NOËL SOLIDAIRE

Au cours du mois de décembre 2020, l'association 1,2,3 Partaj'Izon a organisé une collecte de boîtes cadeaux de Noël à destination des plus démunis.

Le concept proposé était simple : remplir une simple boîte à chaussures avec des douceurs, des jeux, des produits utiles ou des mots doux, l'emballer d'un papier cadeau et enfin la remettre aux membres de l'association. Marie-Hélène Clément a ensuite remis les 220 paquets récoltés aux services de la Croix Rouge de St-Loubès, au CCAS d'Izon ainsi qu'à l'EHPAD Les Jardins de Jeanne.

**Bravo à tous pour ce bel élan de solidarité.**

## À NOS AÎNÉS !



Contexte sanitaire oblige, cette année, le traditionnel repas des aînés du mois de janvier n'a pas pu se dérouler.

Si rien ne peut remplacer ce moment de fête et d'échanges tellement attendu, l'équipe municipale, à l'initiative de Maryse Bouché, a néanmoins tenu à apporter au domicile même de nos aînés des colis gourmands et fleuris composés par les commerçants izonnais. Les élèves des classes de CE1 avaient également réalisé, avec l'aide de leurs professeurs, des cartes de vœux pour les personnes de 85 ans et plus.

La distribution des colis s'est déroulée courant janvier 2021, dans la joie et la bonne humeur. En ces temps moroses, tout instant de rencontre devient précieux.

## ATELIERS INFORMATIQUES

Les ateliers informatiques proposés par le CCAS et animés par Mme HOSTEINS ont enfin pu reprendre. Compte tenu du contexte sanitaire, ils vous sont proposés en visio, selon des modalités d'accès très simples. N'hésitez pas à vous inscrire !

+ Pour valider votre inscription et pour tout autre renseignement utile, n'hésitez pas à contacter votre mairie au 05 57 55 45 46.

## ASSISTANCE SOCIALE

Compte tenu du contexte sanitaire, les permanences sociales en mairie d'Izon sont suspendues. Toutefois, huit permanences par semaine sont proposées dans les locaux de la Maison du Département des Solidarités de Libourne (MDSI). Les délais de prise de rendez-vous sont courts et ne dépassent pas les 48 heures. Pour les familles et personnes bénéficiant déjà d'un suivi, des rendez-vous hors permanences ou des visites à domicile sont toujours proposées.

+ Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à composer le 05 57 51 48 70.

## RESTOS DU CŒUR Campagne hiver 2020

Depuis le 17 Décembre 2020, une permanence du centre des Resto du Cœur de Saint Loubès s'est ouverte à IZON. N'hésitez pas à venir à notre rencontre tous les jeudis de 14h00 à 16h00, au 187 avenue du Général de Gaulle (ancienne école de musique).

+ Renseignements complémentaires en Mairie au 05 57 55 45 46.

# Les fossés et leur entretien au fil du temps

AVEC L'AIMABLE COLLABORATION DE MME DANIELLE BAYLE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE IZONNAIS

Les fossés se distinguent des cours d'eau car ils sont le fruit d'une création humaine et ne proviennent donc pas d'une source.

Des fossés sont creusés depuis l'antiquité, avant tout comme élément de protection contre les attaques ou les invasions, autour des châteaux, des villes, des buttes fortifiées.

Sur les exploitations agricoles, leur rôle est de drainer les terrains humides.

Bien que de nature artificielle, le fossé est également un habitat de substitution pour une partie de la flore des zones humides. Parce qu'il concentre eau et humidité, le fossé est une véritable zone tampon où se développe une végétation aquatique et une faune spécifique des milieux humides (libellules, reptiles, amphibiens...).

En France, ils deviennent un des éléments du réseau écologique national, et plus précisément de la trame verte et bleue nationale (ensemble du maillage écologique et écopaysager constitué par les cours d'eau « réservoirs de biodiversité »), dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

## LES FOSSÉS JOUENT DEPUIS TOUJOURS DES RÔLES MULTIPLES

- **De défense** afin de constituer un obstacle à la progression des assaillants,
- **Hydraulique** car ils maîtrisent l'écoulement des eaux, participent à l'irrigation, constituent une réserve d'eau, et permettent l'épandage des crues,
- **D'épuration et de recyclage** des eaux car ils sont le lieu d'une intense activité bactérienne,
- **De maintien du patrimoine naturel et paysager** car ils représentent des habitats intéressants pour la faune et la flore et contribuent à diversifier le paysage.

Le fossé est un milieu dynamique dans lequel l'absence d'eau en continu (ou le faible débit) peut conduire à son comblement progressif par les végétaux aquatiques et par les débris organiques, entraînant parfois des inondations sur des propriétés situées en amont.

Historiquement, il est intéressant de constater l'importance des routes et fossés, interdépendants les uns des autres. Selon les lieux et les époques, les fossés pouvaient être protégés et gérés soit par la collectivité soit par le propriétaire riverain, tenu d'en assurer l'entretien.

Les routes représentaient à la fois des voies de transport, de communication, d'échanges commerciaux et diplomatiques, d'où l'importance d'un bon entretien. Mais celui-ci fut très largement défaillant, au moins jusqu'à Charlemagne et la création de ses « missi dominici » (les envoyés du maître) qui parcouraient le pays, ce qui nécessitait une remise en état des réseaux de voirie.

Au moment de la féodalité, les Corvées et les Péages (taxes perçues par les seigneurs locaux) permettaient un entretien basique du réseau routier et, par extension, des fossés le bordant.

Les congrégations religieuses, par le biais notamment des chemins de pèlerinage, ont également participé au développement et à l'entretien des voiries, mais de façon superficielle.

En parallèle, et jusqu'à la fin de la Monarchie, les paysans avaient l'obligation « d'empierrier les routes et de curer les fossés et ruisseaux » pour le compte de leurs seigneurs. Par exemple, les ruisseaux dans lesquels entraient les eaux de la Dordogne s'engorgeaient de limon et afin d'éviter les inondations et les pertes de culture, un nettoyage régulier devait être réalisé.

Les habitants des hameaux à proximité des ruisseaux étaient en général menacés de devoir régler des "frais de curage", s'ils ne

respectaient pas ces contraintes.

Sur Izon, c'est dans les années 1730, qu'est né le « syndicat dit du Glaugelas » qui décida de résoudre le problème en nettoyant fossés et ruisseaux dans le Glaugelas, sans attendre la demande seigneuriale. Chaque habitant se devait donc de contribuer à la dépense, au prorata des terres en sa possession dans le secteur. En 1854 fut créé le Syndicat des Prades, dont le rôle était le même.

Les employés municipaux tels que nous les connaissons aujourd'hui sont les héritiers des "cantonniers", apparus en France pendant la deuxième moitié du 18ème siècle, et qui étaient chargés des travaux d'entretien des routes et de leurs dépendances.

Sous l'impulsion de Napoléon III, en 1816, les cantonniers sont devenus des agents de l'administration, et travaillaient sur un canton (section de route de 7 à 8 km) pour le compte d'un entrepreneur, titulaire d'un bail de maintenance d'une voie. Le terme « cantonnier » disparu en 1947 au profit du nom « agent d'entretien de la voirie ».

Au 20<sup>ème</sup> siècle, ce sont les employés municipaux qui se sont vu attribuer la charge de faucher et d'entretenir les fossés le long des routes et des chemins communaux, alors que chaque propriétaire entretenait son fossé privé, lesquels tendaient à disparaître en raison de l'urbanisme croissant.

De nos jours, l'entretien des fossés est réglementé par le code civil. Ainsi, tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant les nuisances (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés jouxtant la voirie et appartenant donc pour moitié au propriétaire riverain et à la collectivité dont dépend la voirie, bénéficient d'un entretien partagé entre commune et propriétaire.



MONSIEUR MICHEL LÉONARD, 42 ANS DE MANDAT MUNICIPAL À SON ACTIF, A PARTAGÉ SON EXPÉRIENCE AVEC NOUS.

### Monsieur Léonard, parlez-nous un peu de vous.

Je suis né le 8 janvier 1930 à Izon. À l'époque nous étions beaucoup moins nombreux. J'ai rencontré ma femme sur la commune, bien qu'elle soit native de Saint Romain la Virvée. Nous avons eu trois filles et un garçon. Je tenais une scierie qui se trouvait également à Izon (nous ne travaillions jamais bien loin de chez nous à cette époque).

### Quelle a été la nature de votre engagement pour la commune ?

J'ai connu trois maires : Messieurs Bouché, Minville et Préaud. J'ai été adjoint délégué à la voirie pendant deux mandats (12 ans) puis conseiller municipal pendant 42 ans, avec la même délégation.

### Quelle a été la nature de votre engagement pour la commune ?

J'ai connu trois maires : Messieurs Bouché, Minville et Préaud. J'ai été adjoint délégué à la voirie pendant deux mandats (12 ans) et conseiller municipal pendant 42 ans, avec la même délégation.

### Comment l'entretien de la voirie et des fossés était réalisé à l'époque ?

À ce moment-là, la commune était responsable de l'entretien des routes, des fossés et des ruisseaux. Cinq cantonniers s'en occupaient, dirigés par l'adjoint à la voirie. L'un était chargé en priorité des bâtiments communaux, deux à trois des routes et le dernier était ce que l'on qualifie le « Michel Morin » de l'équipe, l'homme à tout faire en quelque sorte.

Les ruisseaux du Canterane et des Prades étaient entretenus par tout le groupe. Le curage des fossés a été réalisé au moment de mon arrivée en tant qu'adjoint au maire puis abandonné. Deux fois par an, nous procédions à un rapide nettoyage des fossés et au broyage des herbes mais uniquement pour les fossés communaux. Ceux situés dans les terres étaient à la charge de leurs propriétaires. Pour ce qui est de l'entretien des cours d'eau, les vérifications portaient principalement sur les clapets. Quant aux routes, cela coûtait tellement cher que nous avons toujours fait en sorte de nous débrouiller : soit en décalant les travaux dans le temps, soit en le faisant par nos propres moyens, quand nous le pouvions...

### Quel est votre regard sur l'évolution du rôle des conseillers municipaux ?

Il n'y a pas vraiment eu de changement, le travail est relativement le même. Mais nous avions une force à l'époque : au sein du Conseil municipal, nous étions comme une famille, nous nous connaissions tous. Ce qui facilitait grandement nos échanges et la prise de décision, qui était souvent unanime.

Besoin d'union – C'est un fait : depuis un an, la crise que nous traversons, inédite, accapare l'action des élus en responsabilité et, plus grave, paralyse la vie sociale izonnaise. Au nom de la sécurité sanitaire, chacun est invité à rester chez soi, enfermé dans sa bulle, privé de certaines libertés. Dans un tel contexte, il est évidemment plus difficile de « faire société » et, si on n'y prend pas garde, le risque de « fracturation » est grand. Tenir est un devoir. Tenir ensemble serait mieux. Nous avons soif de liberté. Nous avons aussi besoin d'union.

Participation citoyenne – Le préalable à toute action municipale partagée est le débat. À cette fin, nous nous étions engagés à mettre en place des outils de participation citoyenne. C'est chose faite, notamment avec la constitution des comités de quartier et des premières commissions extra-municipales. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous espérons vous y retrouver nombreux. Dans l'attente, une consultation citoyenne va être lancée au sujet de la revitalisation du centre-bourg (questionnaire disponible sur le site internet de la mairie).

Favoriser les échanges – C'est un axe structurant de notre projet municipal : encourager toutes les initiatives qui permettront de multiplier les échanges et de tisser du lien social. Cela suppose une réappropriation populaire des espaces publics, une multiplication des événements festifs, des manifestations culturelles, une vie associative encore plus riche, des projets intergénérationnels et un développement du commerce de proximité. Sur tous ces fronts nous avons agi, entrepris, suggéré, accompagné.

Relocalisation du marché hebdomadaire à proximité de la mairie, installation d'un marché gourmand nocturne et champêtre aux beaux jours, petits concerts, bal populaire, soirées cinéma, ouverture du festival « Littérature en jardin » au Château d'Anglade, fête de la musique au format innovant, thés dansants, jumelage avec des villes sœurs, création d'un pôle d'économie sociale et solidaire en plein cœur du centre-bourg, jardins et atelier de bricolage partagés, chantiers participatifs, réaménagement de la MACC, amélioration des locaux mis à disposition des associations, reconversion de l'ancien « Diagonal » en halle commerçante, etc. Dès que le contexte sanitaire le permettra, il vous reviendra de vous en emparer pour bien vivre à Izon.

Médiathèque – C'est un beau projet qui se profile, à la fois ambitieux et structurant pour l'avenir de la commune. Né sous le précédent mandat à l'initiative d'Anne-Marie Roux, nous l'avons modifié, affiné, bonifié au cours des derniers mois. Généreusement subventionné par nos partenaires, ce nouvel équipement, par les nombreux services qu'il rendra, fera le bonheur des Izonnais – petits et grands. Début des travaux cet été. Livraison espérée fin 2022.

Groupe scolaire – Ouverture de deux classes supplémentaires, création d'un foyer d'activités périscolaires et d'un jardin pédagogique, pose de deux yourtes, installation de deux préaux, aménagement d'une nouvelle cour, etc. Est-il utile de préciser que ces investissements sont justifiés par l'intérêt des enfants ? Parallèlement, une réflexion est menée sur le devenir de nos infrastructures scolaires. Avec le soutien de Gironde Ressources, un comité de pilotage participatif a été installé, associant élus, direction et professeurs des écoles, représentants des parents d'élèves, conseiller pédagogique, urbaniste et architecte. Une étude est attendue au cours des prochains mois. Elle éclairera les choix structurants à opérer d'ici 2026.

Travaux de sécurisation sur la voirie – Notre feuille de route, annoncée l'année dernière, est claire : d'abord les entrées d'agglomération, dangereuses, puis le centre-ville. Entrée SUD : les hauts de l'avenue d'Uchamp et la route de Saint-Sulpice font l'objet de travaux de sécurisation. Il était grand temps. Entrée OUEST : il est de notre responsabilité de sécuriser les enfants qui prennent le bus au niveau de l'allée d'Anglade. Ce sera fait. Entrée EST : les riverains de l'avenue de Lattre de Tassigny sont légitimement excédés par le trafic routier. Compte tenu de la complexité de la tâche, pour bien faire les choses, une étude est nécessaire. Elle est en cours.

Equipements sportifs – Izon et Vayres ont un club de football en commun, le FC Mascaret. Le club souhaiterait disposer d'un terrain synthétique. Compte tenu du coût d'un tel équipement (750 000 euros), il serait difficile pour notre budget communal de le supporter. En revanche, dans une approche communautaire, La Cali, sur son propre budget, envisage d'investir dans de tels équipements, opportunité à côté de laquelle il serait idiot de passer. Pour cette raison, nous soutenons ce projet d'équipement sportif intercommunal, quitte à ce qu'il soit installé à Vayres. Le contribuable ne devrait pas nous le reprocher et les amateurs de football seraient tout de même satisfaits.

Chères Izonnaises, chers Izonnais,

Quel plaisir de vous retrouver (enfin !) dans ce deuxième numéro de « Contact » du mandat du Réveil Izonnais. Deux numéros de « Contact » en un an de mandat, quel sens de la communication pour une équipe qui dit vouloir de la démocratie participative ! Il faut noter qu'avec une seule réunion depuis le 28 juin, la commission communication n'a pas brillé par son activité ! Nous comprenons mieux alors l'empressement à signer l'autorisation d'installation d'une antenne 5G en zone Natura 2000. En cette période où les rencontres ont été si contraintes, il est grand temps de multiplier les moyens pour rester en contact avec vous !

Dans ces circonstances, nous ne pouvons que saluer le vote par le conseil municipal de la charte des comités de quartier, mesure que nous avons portée lors de la campagne électorale. Le découpage des quartiers reprend d'ailleurs quasiment à l'identique ce que nous vous avons proposé il y a un an.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous espérons que vous serez nombreux à venir vous y exprimer.

L'équipe du Réveil Izonnais a présenté lors du conseil municipal du 3 mars 2021 son second Rapport d'Orientations Budgétaires. Au programme pour cette année, un très grand nombre d'études, effectivement nécessaires pour une bonne gestion des finances communales mais dont on a le plus grand mal à comprendre la cohérence. Nous sommes restés sur notre faim : quelle est la vision de notre commune pour les années à venir ? Quel développement ? Quelles infrastructures nécessaires à tous ? Quelle stratégie globale pour notre commune ? M. De Launay et son équipe sont restés bien flous. Cette multiplication des études cache-t-elle une impréparation à la gestion de la ville ? On peut, du coup, s'interroger sur la capacité à tenir l'ensemble des promesses qui ont été faites pendant la campagne... Pour se dédouaner, le Réveil Izonnais tente de nous expliquer qu'en période de COVID, on ne peut pas faire de concertations. D'autres équipes municipales dans le secteur ont pourtant trouvé des solutions !

M. De Launay et son équipe attendent sans doute les résultats de l'enquête environnementale votée en janvier 2020 mais qu'ils n'ont toujours pas mise en route. Souhaitons que, dans

les années à venir, les conditions économiques, en particulier le maintien de taux d'emprunt faibles, permettent de réaliser les investissements structurants nécessaires à notre commune compte-tenu de son évolution.

Nous serons particulièrement attentifs à la restructuration des anciens services techniques au centre du bourg (site Bourgès). Nous ne pouvons que saluer la volonté d'en faire un lieu d'échanges et d'initiatives citoyennes. Là encore, cela figurait clairement dans notre programme. Lors de ce même débat, M. De Launay a clairement indiqué qu'il ne souhaitait pas investir pour le moment dans des équipements sportifs sur notre commune mais qu'il souhaitait mutualiser l'implantation d'un terrain de football synthétique et de notre seconde salle omnisports avec nos voisins de Vayres. Un choix dont il faudra rendre compte aux associations Izonnaises... La vision d'avenir du Réveil izonnais serait-elle la suivante : des logements sociaux à Izon et des infrastructures à Vayres ?

Certes quelques travaux ont débuté sur la voirie, en particulier du côté d'Uchamp. Mais les habitants de l'entrée EST d'Izon qui subissent quotidiennement le passage de nombreux camions ne voient toujours rien venir. M. De Launay compte sans doute sur ses amis M. Legrand, maire de Vayres et M. Buisson, président de la CALI pour régler ce problème. Espérons que le soutien qu'ils lui ont apporté pendant la campagne électorale se prolongera maintenant qu'il est élu.

Le début de l'été verra le démarrage des travaux de la médiathèque. Remercions Sophie Carrère qui est à l'origine de ce lieu intergénérationnel de culture et de vie au service de tous les Izonnais.

Comme vous, nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de nous rencontrer dans les semaines à venir.

Au plaisir de vous retrouver bientôt !

LES ÉLUS « ENSEMBLE, VIVONS IZON »

Laurent DE LAUNAY  
Brigitte NABET  
Thierry DUBREUIL  
Delphine FLOIRAT  
Gilles BOUEY  
Audrey COMBIER  
Joël MASSY  
Audrey GABORIAUD

Gilles PRUVOST  
Karyn LARGOUET  
Thierry DIRHEIMER  
Philippe GIRARD  
Maryse BOUCHÉ  
Caroline GLIZE  
Régis EMERIAU  
Marilyn GUIRIEC

Clément MEZERGUE  
Virginie VIDORETTA  
Serge FLAHAUT  
Chantal CARO  
Philippe BRARD  
Anne-Marie SARRAZIN  
Arnaud GANNE

LES ÉLUS « AU CŒUR D'IZON »

Frédéric MALVILLE  
Aline FONTAINE

Sophie CARRÈRE  
André VEYSSIÈRE

Marc BOISSEAU  
Ludivine-Grâce PIQUER

# NOUVEAUTÉ : MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE

Tous les vendredis du 28 mai au 23 juillet inclus place de la mairie

(AGENDA PRÉVISIONNEL – SOUS RÉSERVE DES MESURES GOUVERNEMENTALES)

DU 10 AU 25 AVRIL : Programme **Acti'Vacances** pour les enfants

SAMEDI 1<sup>ER</sup> MAI : **Pêche – ouverture du carnassier** (Bouchon izonnais)

DU JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 MAI : **Portes ouvertes du Club Canin** (Rue des écoles)

MERCREDI 19 ET JEUDI 20 MAI : **Pêche – carnassier** (Bouchon izonnais)

SAMEDI 22 MAI : **Pêche – Lâcher de truites** (Bouchon izonnais)

DU SAMEDI 22 AU LUNDI 24 MAI : **Portes ouvertes du Club Canin** (Rue des écoles)

DIMANCHE 23 ET LUNDI 24 MAI : **Course Cycliste** (Cyclo Club Izon)

MERCREDI 26 MAI À 14H : **Ciné-Goûter** (Salle Séquoia)

SAMEDI 5 JUIN : **Vide-greniers** (US Rugby IZON - Pavillons)

VENDREDI 11 JUIN : **Concert** (Place de la mairie)

SAMEDI 12 JUIN : **Atelier de sensibilisation aux jardins partagés** (Espace Borgés)

SAMEDI 12 JUIN : **JOURNÉE ZÉRO DÉCHET** (Les Echos Ludiques – Espace Borgés)

MERCREDI 16 JUIN : **Atelier pour les enfants « Viens créer ta carte postale sonore ! »**, (Happy and co' – Bibliothèque)

SAMEDI 19 JUIN À 20H : **FÊTE DE LA MUSIQUE** (Scènes d'Été itinérantes - Place de la Mairie)

DIMANCHE 20 JUIN : **Premier tour des élections départementales et régionales**

MERCREDI 23 JUIN : **Ciné-club** (Cinéphiles en Libournais Salle Sequoia)

SAMEDI 26 JUIN : **Vide-greniers** (Amis du Patrimoine Izonnais – Pavillons)

DIMANCHE 27 JUIN : **Second tour des élections départementales et régionales**

VENDREDI 2 JUILLET À 18H : **Ouverture du festival « Littérature en jardin »** (Scènes d'Été itinérantes - Château d'Anglade)

SAMEDI 3 JUILLET DE 10H À 17H : **« Les arts sont dans la Rue ! »** (Les couleurs du temps - Pavillons)

MARDI 13 JUILLET : **Bal populaire / Soirée Food truck** (Place de la mairie)

DU VENDREDI 16 JUILLET AU LUNDI 19 JUILLET : **FÊTE LOCALE**

VENDREDI 23 JUILLET À LA NUIT TOMBÉE : **Ciné plein air** (Place de la Mairie)

SAMEDI 31 JUILLET À 16H : **Spectacle « Au pied de l'arbre », balades contées et chantées** (par Agnès et Joseph Doherty, Scènes d'Été itinérantes).

## CONSULTATION CITOYENNE

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin

## REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Vous avez la parole !



Questionnaire en ligne :  
[www.izon.fr](http://www.izon.fr)